

**Arrêté fixant la composition
de la commission de
sélection du recrutement
par la voie contractuelle
offert aux bénéficiaires de
l'obligation d'emploi (BOE)**

Corps : **adjoint technique principal de recherche et de formation**

Branche d'activité professionnelle : J

Emploi type : **adjoint en gestion administrative**

Nature : **par la voie offerte aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi**

Affectataire : **Université Paris-Est Créteil Val de Marne**

Session : **2019**

Le président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne,

- Vu l'article 27 de la Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu Arrêté du 09 mai 2019 autorisant au titre de l'année 2019 les recrutements d'adjoints techniques principal de recherche et de formation de 2^{ème} classe réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

ARRÊTE :

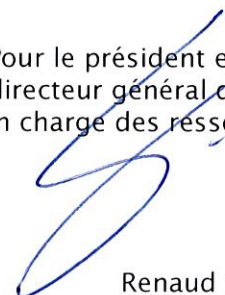
Article 1er : La commission de sélection du recrutement par la voie contractuelle d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe de recherche et de formation d'adjoint en gestion administrative offert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), organisée par l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, est composée ainsi qu'il suit :

- Madame Caroline DELMET, attachée principale d'administration de l'Etat, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, présidente,
- Madame Maud KALOMBO, secrétaire administrative de classe supérieure de l'Education nationale, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil.
- Madame Rebecca RAMASSAMY, assistante de service social des administrations de l'Etat, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil.

Article 2 : Le directeur général des services de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 19 septembre 2019

Pour le président et par délégation
Le directeur général des services adjoint
en charge des ressources humaines



Renaud SIOLY